

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1961 B 00025

Numéro SIREN : 611 980 251

Nom ou dénomination : CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2018 sous le numéro de dépôt 587

CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
Société Anonyme au capital de 400.595 euros
Siège social : Les Planeaux – 24800 THIVIERS
611 980 251 RCS PERIGUEUX

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7 DECEMBRE 2017**

EXTRAIT

L'an deux mille dix-sept, le sept décembre à huit heures trente, le Conseil d'Administration de la société CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD (la « Société ») s'est réuni dans les bureaux de la société EUROVIA à Coulounieix-Chamiers (24) – 26, boulevard Jean Moulin, sur convocation de son Président.

Les membres du Conseil ont signé le registre de présence en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Xavier OTERO, Président
- Monsieur Jean-Claude POUXVIEL
- Monsieur François THOMAS
- Monsieur Eric LIGLET, représenté par Monsieur Xavier OTERO,

Sont absents et excusés :

- La société EUROVIA STONE
- La société CARRIERES DE THIVIERS

Monsieur Xavier LENTIGNAC, délégué du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Xavier OTERO préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président constate que la moitié des Administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 avril 2017
- Changement de représentant permanent d'une personne morale, Administrateur
- Résultats à fin septembre 2017
- Distribution d'un acompte sur dividende
- Prévisionnel 2017
- Budget 2018
- Questions diverses

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2017**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

**CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT D'UNE PERSONNE
MORALE, ADMINISTRATEUR**

Le Président indique au Conseil que la société EUROVIA STONE l'a informé de la nomination de Monsieur Jean-Pierre PASERI, en qualité de représentant permanent de la société EUROVIA STONE au sein du Conseil d'Administration de la société CDP, en remplacement de Monsieur Jean-Marc REIBELL, et qu'il convient, en conséquence, d'en prendre acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, prend acte que Monsieur Jean-Pierre PASERI, demeurant : 65 boulevard Exelmans - 75016 PARIS, assume désormais les fonctions de représentant permanent de la société EUROVIA STONE, Administrateur de Société.

Certifié conforme,



Xavier OTERO
Président Directeur Général